

Accord trompeur entre la Suisse et l'Indonésie

On le sait peu : l'immense forêt tropicale d'Indonésie, la 3^e du monde, est encore plus menacée que celle d'Amazonie. De 2000 à 2012, une surface de forêt équivalente à celle de la République d'Irlande y a été détruite pour planter des palmiers à huile. Depuis, les coupes continuent malgré les nouvelles lois qui devraient protéger la forêt. Ces lois sont impuissantes face à la corruption, omniprésente dans ce pays, et aux incendies de forêt. Ces destructions sont un désastre écologique. Elles font disparaître un énorme réservoir de biodiversité en menaçant d'innombrables espèces animales et végétales. Elles seraient encore favorisées par l'accord de libre-échange que la Suisse a signé avec l'Indonésie. Celui-ci permettrait l'importation de 12 500 tonnes d'huile de palme fortement détaxée, soit une quantité 15 fois supérieure à celle importée, en moyenne, de 2012 à 2019. Selon l'accord, cette huile de palme devrait être « durable » mais il ne faut pas s'y tromper : ce sont les entreprises productrices elles-mêmes qui s'auto-attribuent le label RSPO censé la certifier ! Aucun contrôle indépendant n'est prévu par l'accord.

Pour nos agriculteurs qui produisent du colza et du tournesol, l'importation facilitée d'huile de palme détaxée représente une pression supplémentaire dont ils se passeraient bien. Rappelons que 1000 exploitations agricoles disparaissent en Suisse chaque année. Si ce mouvement devait se poursuivre, cela conduirait à une augmentation de nos importations agricoles. Est-ce bien cela que nous voulons ?

Pour les agriculteurs indonésiens aussi, la signature de l'accord est une mauvaise nouvelle. L'accès aux semences leur sera plus difficile, à cause de la protection plus stricte de la propriété intellectuelle sur les variétés végétales. De plus, une nouvelle loi *Omnibus* a été adoptée dans ce pays. Celle-ci dégrade gravement les droits des petits paysans et ceux des peuples autochtones. En Indonésie, seul l'agrobusiness, qui contrôle la production de l'huile de palme, serait gagnant.

Chez nous, les défenseurs de l'accord prétendent qu'il favoriserait nos emplois. Là aussi, c'est une illusion : ce genre d'accord facilite les délocalisations. Quant au climat, on ne peut pas le protéger en favorisant le transport de milliers de tonnes de marchandises supplémentaires par bateau ou par avion !

Cet accord est d'autant plus dangereux qu'il est le premier d'une série. Un autre, du même genre, est en préparation avec les pays du MERCOSUR : l'Argentine, le Brésil, le Paraguay, et l'Uruguay. Après l'huile de palme, le prochain plat proposé à notre menu risque d'être le bœuf élevé aux antibiotiques et aux hormones de croissance. Le libre-échange à tout-va, sur lequel repose l'accord soumis au vote le 7 mars, appartient au passé. L'économie durable, dont nous avons besoin, doit prendre en compte la protection des agriculteurs, des emplois et de l'environnement.

Pierre Farron